



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique de la defense

Question écrite n° 50170

Texte de la question

M Albert Brochard se referant a ses declarations du 6 mai 1991, a l'egard du renseignement militaire qui doit devenir « une arme a part entiere », demande a M le ministre de la defense de lui preciser l'etat actuel de mise en place de la mission prioritaire qui tendait a « la mise en place au ministere de la defense d'un organisme central rassemblant toutes les competences existantes en matiere de renseignement militaire ».

Texte de la réponse

Reponse. - Le dernier conflit survenu dans le Golfe a demontre l'importance capitale du renseignement dans la conduite des operations et la necessite de reorganiser la branche du renseignement d'interet militaire pour accroitre l'efficacite de l'appareil militaire national. Le ministre de la defense a decide de creer, au sein de son departement, une direction du renseignement militaire destinee a reunir et a concentrer sous une meme autorite divers moyens aujourd'hui repartis sous le controle de differents responsables. La mise en place de cette direction est en cours.

Données clés

Auteur : [M. Brochard Albert](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50170

Rubrique : Defense nationale

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 novembre 1991, page 4668